



DÉVELOPPEUR DE COMPÉTENCES

FORMATION MÉDIATEUR SOCIAL ACCÈS AUX DROITS ET SERVICES

TITRE PROFESSIONNEL DE NIVEAU 4

INSCRIT AU RNCP 36241

Public : Niveau CAP, BEP

Nombre de participants : 12 maximum

Tarif : Possibilités de prise en charge. Devis sur demande

Objectifs de la formation

- Participer à une veille sociale et s'inscrire dans les réseaux professionnels d'un territoire
- Assurer un service de médiation sociale
- Faciliter et organiser des activités supports à la médiation sociale

Certification visée

Titre professionnel de niveau 4 (BAC) de Médiateur social accès aux droits et services.

Débouchés

A l'issue de la formation vous pourrez postuler aux emplois suivants dans les secteurs de l'intervention sociale, le logement social, l'habitat, les établissements scolaires, la santé, les transports, les territoires, les villes et les communes : médiateur social, médiateur social en milieu scolaire, en santé, médiateur social et culturel, médiateur social énergie, médiateur social chantier, médiateur de ville.

Une poursuite d'études est envisageable si vous souhaitez vous perfectionner (Licence professionnelle intervention sociale). Le médiateur peut évoluer et devenir coordonnateur d'équipes de médiation, formateur de médiateur, responsable de structure, travailler dans l'ingénierie de formation, passer un concours administratif de catégorie A, etc.

Contenu de la formation

La formation est élaborée selon le référentiel du ministère du Travail. Le titre professionnel est composé de trois activités types, chaque activité type correspond à un bloc de compétences dénommé certificat de compétences professionnelles (CCP) qui comporte les compétences nécessaires à la réalisation de l'activité.

- CCP 1 : Participer à une veille sociale et s'inscrire dans les réseaux professionnels d'un territoire
 - Analyser les caractéristiques d'un territoire d'activité
 - Identifier les acteurs en lien avec son activité et s'insérer dans des réseaux existants
 - Contribuer à la veille sociale sur un territoire d'activité
- CCP 2 : Assurer un service de médiation sociale
 - Accueillir les personnes et présenter le cadre de la médiation sociale
 - Identifier avec la personne les différentes composantes d'une situation
 - Contribuer à la résolution de situations conflictuelles par un processus de médiation sociale
 - Rétablir la communication entre une personne et une structure par un processus de médiation sociale
 - Accompagner la personne dans la mise en œuvre de ses démarches auprès d'une structure
 - Faciliter l'accès aux droits et aux services dématérialisés
 - Rendre compte de son activité
 - Analyser sa pratique de médiateur social accès aux droits et services
- CCP 3 : Faciliter et organiser des activités supports à la médiation sociale
 - Contribuer à l'élaboration et à la construction d'une activité support à la médiation sociale
 - Contribuer à la mise en œuvre d'une activité support à la médiation sociale
 - Participer à l'évaluation d'une activité support à la médiation sociale
- Période de stage pratique en entreprise
- Accompagnement à la rédaction du Dossier Professionnel et du dossier de projet
- Sessions d'évaluations en cours de formation
- Examen final du titre professionnel à distance

Durée totale : 450 heures de formation et 182h de stage en entreprise.

Public et prérequis

Ce parcours de formation s'adresse à toute personne amenée à entretenir et faciliter les rapports sociaux physiques et virtuels.

Avoir au moins trois ans d'expérience dans un domaine d'activité (ex : vente, artisanat, sanitaire et social...).

Bon niveau en français et de bonnes notions en bureautique.

Disposer d'un ordinateur portable et des logiciels de bureautique avec connexion internet.

Modalités pédagogiques

Formation distancielle avec parcours personnalisable. Accès sécurisé à la plateforme d'apprentissage 7 jours sur 7, 24h sur 24. L'extranet de formation contient l'ensemble des supports, ressources pédagogiques, quiz, travaux à effectuer, et questionnaires de satisfaction. Suivi individuel régulier en visioconférence avec un formateur référent.

Modalités d'évaluation et de certification

Évaluations en cours de formation, dossier professionnel, dossier de projet, oral de présentation et d'entretien avec un jury professionnel.

Délivrance du titre professionnel par la DREETS (ministère de l'emploi) sur décision du jury d'examen.

Possibilité de valider un/des blocs de compétences. En cas de validation partielle de la certification, la durée de validité des modules obtenus est de la durée de validité du Titre.

Modalités d'admission

La procédure d'admission vise à vérifier l'adéquation entre les prérequis, le choix du parcours certifiant, le projet professionnel et le profil du candidat.

Entretien individuel de motivation sur rendez-vous téléphonique.

Accès à tout moment de l'année. Pour plus de renseignements, nous contacter.

Accessibilité

Les personnes en situation de handicap bénéficient d'un suivi et d'un accompagnement adapté par le référent handicap. Pour tout besoin d'adaptation, merci de nous contacter. **Référent handicap** : Nadège Levis

Financement

Possibilités de prise en charge par le CPF, l'OPCO, pôle emploi, autofinancement.

Devis sur demande.

Effectifs : 12 personnes maximum par session d'examen.

Pour tous renseignements :

☎ 04.96.18.61.65 ou 06.70.91.09.39

✉ fcp83.contact@gmail.com

